

St-Jean Chrysostome 17 janvier 2011.

Bape à qui de droit, REF, Projet du parc du massif  
Éolien massif du Sud.

Je suis natif de la municipalité de Buckland

Je vais régulièrement dans le secteur et j'en-  
tends parler du projet des éoliennes.

J'ai des lots à bois dont je paie des taxes  
depuis 30 à 40 ans. Je ne suis pas dans  
le projet d'éoliennes car mes lots sont  
situés dans d'autres rangs.

Je suis ~~suivie~~ le projet d'énergie St-Laurent comme  
les autres par les journaux, info de la muni-  
cipalité du gens du milieu.

C'est un projet dont l'investissement est majeur  
on parle de 350 millions en plus les paroisses  
recevront des montants pour les 20 prochaines  
années ce que les aideraient dans leurs bud-  
gets. Ce projet arrive à un moment où  
le marché du bois est en baisse depuis  
quelques années et les comptes de taxes des lots  
boisés ne cessent de grimper.

On dit que la Cie St-Laurent énergie semble faire  
des efforts pour accommoder les autres utilisateurs  
du parc (Le ski des VTT, et les autres...)

D'autres projet semble de bien fonctionner dans  
les Bas St-Laurent. Baci des lattes.

Je suis d'accord avec ce projet éolien autorisé  
afin de produire de l'énergie propre qui va aider  
la région de côté économique et réduire notre  
dépendance au pétrole. VERSO

Bonne journée.

Réal Labrecque.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT

No. dossier : \_\_\_\_\_

Reçu le : **19 JAN. 2011**

À conserver : \_\_\_\_\_ (mois/année)

Après, archiver  ou détruire